

Séjour d'études à l'étranger



Les programmes d'échanges bilatéraux

France

IUFM de Bourgogne (Dijon)

Belgique

Haute École Namuroise catholique (HÉNAC)

Haute Ecole Albert Jacquard de Namur

Suisse

Université de Genève

À QUI S'ADRESSENT LES ÉCHANGES BILATÉRAUX?

Les étudiants en 4eme année du baccalauréat **préscolaire-primaire.**

Les étudiants en 3e année du baccalauréat en **adaptation scolaire.**

À quel moment le séjour a lieu ?

À l'automne de la **4eme année** pour les étudiants au **préscolaire primaire**.

À l'hiver de la **3eme année** pour les étudiants en **adaptation scolaire**.

Les programmes d'échanges CRÉPUQ

L'UdeM, dans le cadre de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), a établi des programmes d'échanges d'étudiants avec des établissements universitaires partout dans le monde.

- Les démarches sont personnelles.
- Il faut faire approuver son plan d'études par Lise-Anne St-Vincent.

Pour plus d'information : <http://echanges-etudiants.crepuq.qc.ca/>


Exemple d'un projet d'études

APPROBATION DU CHOIX DE COURS

Nom des étudiants : Marlène X XXXM25618509

Programme : Enseignement en éducation physique et à la santé, présentement en 2^{ième} année

Ce choix de cours est fait pour la session HIVER 3, en 2010.

Établissement d'accueil Université de La Réunion		Université de Montréal		
Semestre (mensuel) Hiver 2010 à Mai 2010, Session Hiver 3		Session 3 HIVER		
Nom du cours	Nombre de crédits	Nom du cours reconnu en équivalence	Sigle	Nombre De crédits
UE24 A L2S4 CONNAISSANCES SUR L'ÉCOLE UE32B L3S6 / ENVIRONNEMENT <u>Objectif</u> : ... <u>Contenus</u> :	3 ECTS + 2 ECTS = 5 ECTS	ETA 3550 – Évaluation des apprentissages	ETA 3550 Université  de Montréal	3

DURÉE DU SÉJOUR ?

- Séjour d'études d'un ou de deux semestres.

FINANCEMENT DU SÉJOUR À L'ÉTRANGER

- Il faut acquitter les frais de scolarité à l'Université de Montréal.
- Bourses du MELS pour la mobilité étudiante: (de 800 à 1000 \$/mois). La demande se fait au moment du dépôt du dossier de candidature.
- Entente avec l'office franco-québécois pour la jeunesse.

Visa d'étudiant

- Un visa est obligatoire pour tout séjour de plus de 4 mois.
- Faire les démarches une fois la lettre d'acceptation reçue.
- Il faut s'adresser au consulat de chaque pays.

Soumission des dossiers de candidatures

- Votre demande de participation doit comprendre les pièces suivantes:
- 1. Le **formulaire de « Demande de participation »** spécifique au programme d'échanges qui vous intéresse.
Formulaire bilatéral: Vous devez le compléter en ligne, l'imprimer et le signer.
(http://www.international.umontreal.ca/echange/udem-inter/documents/Formulaire_Pee_francais0910-1011.pdf)
- Formulaire CREPUQ: Vous devez le compléter en ligne sur le site de la CREPUQ, l'imprimer et le signer.

Soumission des dossiers de candidatures

- 2. Une **copie du passeport** (valide) pour attester de votre identité.
- 3. **Relevé de notes** portant le sceau original du Registrariat et faisant état des notes obtenues pour les cours universitaires.
- 4. **Lettre de motivation** personnelle adressée à l'établissement d'accueil.
- Le dossier de candidature **COMPLET EN TROIS**
- **EXEMPLAIRES** doit être déposé à la Maison internationale.

Hébergement

- En résidence universitaire. Coût très raisonnable. (Apporter sa literie)
- Accès au restaurant universitaire qui offre des repas très abordables.

DATE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

- Le 24 février 2010

Liens utiles

- <http://www.international.umontreal.ca/>
- <http://echanges-etudiants.crepuq.qc.ca/>
- **Le guide de l'étudiant 2010-2011 :**
[http://www.international.umontreal.ca/echange/udem-inter/documents/guide_etudiant_UdeM_2010_2011 .pdf](http://www.international.umontreal.ca/echange/udem-inter/documents/guide_etudiant_UdeM_2010_2011.pdf)
- www.iufm.fr
- www.ofqj.gouv.qc.ca

Maison internationale :

Pavillon J.-A.-DeSève
2332, boul. Édouard-Montpetit
3e étage, bureau C-351





- **QUESTIONS ???**